

**Question écrite du 20 janvier 2010 de M. Christian Zaugg: «Ramassage des ordures au 20 de la rue Dassier».**

La Ville de Genève a été informée du fait que les habitants de l'immeuble sis au 20 de la rue Dassier ne disposaient pas d'un dépôt pour les ordures ménagères.

Cet état de chose pose un sérieux problème aux locataires, qui sont contraints de conserver leurs ordures à l'intérieur de leur appartement.

Les propriétaires, préoccupés de cette situation, ont pris contact avec la Gérance immobilière municipale en vue de louer une place de parc dans la cour de l'immeuble, afin de pouvoir entreposer ces déchets.

A ce jour, aucune proposition n'a été faite par la Ville ni aux habitants ni aux propriétaires.

Le Conseil administratif entend-il prendre des mesures afin de régler ce problème?